
Communiqué

LANCEMENT DU SERVICE PERLE DANS LE CANTON DE CHAMPLAIN, EN ONTARIO

CANTON DE CHAMPLAIN (Ontario), le 2 février 2009 — Il est désormais plus facile de démarrer et d'exploiter une entreprise dans le canton de Champlain (Ontario) grâce à PerLE, un nouveau service en ligne relatif aux permes et licences, qui permet aux entrepreneurs de consacrer moins de temps aux formalités administratives et de lancer plus rapidement leurs entreprises.

Pierre Lemieux, député de Glengarry–Prescott–Russell, au nom de l'honorable Tony Clement, ministre de l'Industrie, a souligné le lancement de PerLE aujourd'hui dans le canton de Champlain, en compagnie de représentants du gouvernement de l'Ontario et de Gary J. Barton, maire du canton de Champlain.

PerLE est un service novateur qui simplifie l'accès des entrepreneurs à l'information sur les permis et licences dont ils ont besoin pour établir et exploiter leur entreprise. Ce partenariat unique entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les administrations régionales et municipales vise à alléger le fardeau de la paperasserie des propriétaires de petites entreprises et à réduire le nombre de formalités administratives auxquelles ceux-ci doivent se plier. Les efforts conjugués du canton de Champlain, du gouvernement de l'Ontario et du gouvernement du Canada ont rendu possible le lancement du service PerLE dans cette municipalité aujourd'hui.

« En ces temps d'instabilité économique mondiale, nous devons tout mettre en œuvre pour aider les petites entreprises canadiennes qui continuent de faire avancer notre économie, a déclaré M. Lemieux. Le service PerLE illustre bien comment les gouvernements peuvent de façon bien simple et rentable, faciliter les choses pour les petites entreprises qui créent tant d'emplois au pays. Je me réjouis de voir ce service s'étendre à davantage de collectivités ontariennes. »

« Nous solidifions l'économie ontarienne en aidant les entreprises à obtenir rapidement et aisément leurs permis, a déclaré l'honorable Ted McMeekin, ministre des Services gouvernementaux de l'Ontario. Le service PerLE donne aux entrepreneurs un avantage concurrentiel important en ces temps économiques difficiles. »

« Le service PerLE nous aidera à faire connaître notre canton et ce, désormais, à tout le Canada. Tous ceux qui choisiront de venir s'installer chez nous bénéficieront d'un accès facile aux principaux marchés et seront agréablement surpris de la qualité de vie que nous offrons », a affirmé le maire Barton.

Les propriétaires d'entreprises et les entrepreneurs de la région peuvent accéder au service PerLE en consultant les sites www.champlain.ca/FR/bizpal.asp ou www.serviceontario.ca/perle. Le gouvernement provincial a l'intention d'étendre le service PerLE à d'autres régions de l'Ontario au cours de la prochaine année.

Pour plus de renseignements ou pour avoir accès aux sites Web des partenaires participants, consultez le site www.perle-bizpal.ca.

Canada

